

Club de soccer de Gatineau-Ouest
Assemblée générale annuelle 2022
Lundi 24 octobre 2022 – 19 h 00 à 21 h 00
Via Teams

https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_Y2JINzFjZDktMWU0MS00YzM1LThiMGEtMGEzMGFINmZmYWZh%40thead.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%22eb99207d-d888-4d21-a3dc-1b53f2d15ab0%22%2c%22Oid%22%3a%22ccb87bfb-74da-4a0b-87b4-74b1c65c81e0%22%7d

Membres du C.A. présents : Lydia Pilon, Marie-Jo Clément, Evase Baziki, Marie-Josée Dion, Tommy Bourgeois, Martin Bédard

Membres du C.A. absents : Jeffrey Torres, Jean-François Lagacé, Philippe Rodrigue, Miguel Anderson

Membres du CSGO présents : Alain Descarreaux, Alexandre Gauthier, Charline Thauvette, Jeremie Mallais, Christian Minguez, Linda Courchaine, Charles-Ludovic Espérance, Francis Minguez, Natalie Tremblay, Jérôme Montpetit, Luc Savage, Manon Breton, Anne-Sophie Maratier, Marie-Ève Samson, Suzanne Lapointe, Réjean Couloube, Samuel Lacroix, Marie-Pier Lécuyer (connexion vers 21 h 15)

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

- Heure : 19h07

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Proposée par : Lydia Pilon
- Appuyée par : Tommy Bourgeois

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 novembre 2021

- Proposée par : Suzanne Lapointe
- Appuyée par : Christian Minguez

4. Affaires découlant du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle

- Terrain de jeu pour les enfants

Nos assurances ne nous permettent pas de mettre en place un terrain de jeu pour les enfants. Ce sujet n'était pas dans nos priorités cette année. Il faudra en reparler entre les membres du CA 2023 si on veut trouver une autre alternative.

5. Lecture de toute correspondance pertinente

- Marc Fèvre mentionne que ce sera la 40e saison du CSGO en 2023. Il souhaite qu'on organise un évènement rassembleur pour rejoindre les anciens et les nouveaux afin de se rappeler des bons moments au sein du CSGO.

6. Rapport de la présidente

Lydia Pilon a lu son rapport.

7. Rapport des activités des ligues :

a) Ligues ouvertes

- Lundi et mercredi matin : Suzanne Lapointe, malgré sa démission en juin dernier, a lu le rapport qu'elle a écrit.

Tommy n'est pas d'accord que nous retirons le responsable des ligues du lundi et du mercredi matin. Il souhaite qu'on laisse cela comme ça.

- Mardi soir : Tommy Bourgeois a lu son rapport.

Christian mentionne qu'il manque des femmes également le lundi et le mercredi matin. Il trouve étrange que le rabais pour les femmes ait seulement été appliqué pour la ligue du mardi. Si jamais ce rabais revient, il faudrait penser à l'étendre aux autres ligues. Le prochain C.A. devra s'y pencher et peut-être penser à d'autres options.

- b) Ligue masculine : Lydia Pilon a lu le rapport fait par Philippe Rodrigue en raison de son absence.
- c) Ligue féminine : Marie-Josée Dion a lu son rapport.
- d) Ligue mixte : Lydia Pilon a lu le rapport fait par Jean-François Lagacé en raison de son absence.

Natalie Tremblay mentionne qu'elle a bien aimé la sensibilisation faite par Jean-François et les capitaines concernant l'importance d'inclure les femmes dans les jeux en leur passant le ballon, en leur laissant un peu plus d'espace pour jouer, par exemple. Selon elle, d'autres solutions pourraient être envisagées pour retenir des filles. Christian mentionne qu'on pourrait revoir certaines règles du Club (par exemple, les gars ne peuvent pas faire plus de 2 buts durant un match, les buts provenant des filles vaudraient 2 points). Charlyne mentionne que c'est peut-être la crainte de ne pas être assez bonne. Elle suggère que les filles pourraient aller tester les ligues mixtes avant de s'inscrire dans celles-ci. Marie-Josée mentionne que cette option avait déjà été faite, mais les filles ciblées ne s'étaient pas inscrites dans une ligue mixte l'année suivante.

8. Rapport du responsable de la discipline

Evase Baziki a lu son rapport.

9. Rapport du responsable des terrains

Lydia Pilon a lu le rapport fait par Jeffrey Torres en raison de son absence.

Tommy rappelle qu'il faudra semer plus tôt que cette année pour éviter d'avoir des terrains mous en début de saison.

10. Rapport du registraire

Lydia Pilon a lu le rapport fait par Miguel Anderson en raison de son absence.

Lydia rappelle que les joueurs et les joueuses doivent s'inscrire sous leur compte afin de faciliter le travail du registraire et des responsables des ligues. Par exemple, un conjoint ne peut pas inscrire sa conjointe sous son compte et vice-versa.

11. Rapport de la responsable des activités sociales

Marie-Jo Clément a lu son rapport.

Marie-Eve mentionne que les informations pour acheter un billet ou pour payer ne semblaient pas claires. Marie-Jo mentionne qu'on pourrait ajouter dans l'onglet *Inscriptions* une sous-catégorie pouvant se nommer *Activités sociales*. Charlyne propose qu'il y serait intéressant d'avoir une possibilité de s'inscrire seulement pour la soirée, après le souper (party de fin de saison). Il pourrait avoir deux items : souper et soirée et soirée seulement.

12. Rapport du trésorier, présentation des états financiers (incluant le rapport des auditeurs)

Martin Bédard a lu son rapport.

Luc Savage a commenté.

Il y a des frais administratifs de 20\$ pour toute annulation d'inscription. Marie-Josée propose même de mettre un prix plus haut que 20\$ pour ne pas perdre d'argent de notre côté. Elle mentionne qu'elle a dû faire plusieurs suivis quant à certaines joueuses qui ne payaient pas lors des échéances. Luc Savage propose de ne pas permettre aux membres de payer après leur inscription. Le paiement devrait se faire directement en ligne au moment de l'inscription.

13. Points à discuter soumis d'avance par les membres

- a) Relation avec l'ASTO (Patrick Chartrand, Alexandre Gauthier, Christian Minguéz, Natalie Tremblay)

Alexandre rappelle le contexte de la création du groupe ainsi que les démarches déjà faites (communication avec l'ASTO, contacter des notaires et des avocats). Il présente la résolution qui

se trouve un peu plus bas ainsi que l'entente de service. Les coûts maximaux pour les prochaines étapes sont autour de 3000-4000\$.

La notaire qui est consultée nous offre son aide gratuitement à l'exception des frais qu'elle a à déboursier pour produire les documents, par exemple.

Suzanne Lapointe propose de donner l'autorisation d'aller de l'avant pour les prochaines étapes pour l'acquisition des terrains.

Lydia a partagé un sondage. Les 22 personnes présentes en raison du départ de Tommy ont voté en faveur de la résolution. La résolution est donc acceptée à l'unanimité.

Projet d'acquisition des terrains de soccer propriétés de l'A.S.T.O.

RÉSOLUTION 2022-CSGO-00X

Résolution : Confirmation des pouvoirs délégués au comité d'acquisition des terrains de soccer. À être inclus dans le procès-verbal de l'assemblée générale du C.S.G.O. tenue le lundi 24 octobre 2022, via téléconférence TEAM.

Présenté par les membres du comité d'acquisition des terrains de soccer du C.S.G.O.
(Natalie Tremblay, Alexandre Gauthier, Patrick Chartrand et Christian Minguez)

IL EST PROPOSÉ QUE ;

- 1 - Le comité d'acquisition des terrains du C.S.G.O. soit reconfirmé dans son mandat. Mandat étant de négocier et finaliser une entente avec l'A.S.T.O. permettant l'acquisition des terrains de soccer appartenant présentement à l'Association des Sportifs de Templeton Ouest (A.S.T.O.).
- 2 - Que soit délégué plein pouvoir de négociation au comité pour permettre la ratification d'une entente avec l'ASTO menant à l'acquisition des terrains de soccer.
- 3 - Que soient approuvés les fonds requis pour les offres de services professionnelles (notariées, avocats et autres) inhérentes à une telle transaction. Voir document intitulé « Entente de service - AST INC.pdf ».

14. Élection du président, du secrétaire et de deux scrutateurs pour les élections

- a) Président : Lydia Pilon est élue.
- b) Secrétaire : Marie-Jo Clément est élue
- c) Scrutateurs : aucun

15. Élection des administrateurs/administratrices

- a) Présidence : Lydia Pilon nomme Jérôme Montpetit. Il accepte.
- b) Responsable de la discipline : Lydia Pilon nomme Evase Baziki. Il accepte.

Il faudra que le nouveau CA trouve une personne pour remplacer Evase éventuellement qui reste parce qu'il n'y a personne d'autre pour le moment.

- c) Responsable des ligues ouvertes du lundi, du mercredi matin et du mardi:

Lydia ramène le point mentionné plus haut, soit qu'il serait possible de revenir à un responsable des ligues ouvertes étant donné que les ligues du lundi et du mercredi matin sont très autonomes avec l'aide des capitaines.

Marie-Josée se demande s'il serait possible d'ajouter un membre au C.A. advenant le cas qu'on regroupe les ligues ouvertes sous un poste au C.A. Oui, il le faudrait puisque nous devons être un nombre impair dans le C.A. Elle propose d'ajouter le rôle de secrétaire.

Nous avons pris la décision d'ouvrir à nouveau le poste de secrétaire. Pour se faire, nous avons jumelé la ligue du lundi soir, du mercredi soir et du mardi.

Alain Descarreaux est proposé par Marie-Josée Dion. Il accepte.

- d) Responsable de la ligue ouverte du mardi : Nous l'avons jumelé avec le point c).
- e) Responsable de la ligue féminine : Anne-Sophie Marratier se propose. C'est accepté.
- f) Secrétaire : Marie-Jo propose Lydia. Lydia accepte.

16. Varia

- Ajout d'une ligue : Linda Courchaine propose une ligue féminine pour les retraités ou pour les débutantes ou celles qui veulent revenir jouer dans ce sport. Le conseil d'administration devra se pencher sur cette demande d'ici la prochaine saison. Linda pense qu'on pourrait commencer à une ligue féminine pour les retraités

17. Levée de l'assemblée

- Heure : 21h50
- Proposée par : Luc Savage
- Appuyée par : unanimité